

ÉCHOS DES DEUX RIVES

BAS-SAINT-LAURENT

Colonel honoraire

Le régiment d'infanterie Les Fusiliers du St-Laurent a un nouveau colonel honoraire. Le colonel J. Émilien Amiot, originaire de Saint-Moise, succède au colonel Raymond Sirois, décédé l'automne dernier. Le colonel Amiot agissait à titre de lieutenant-colonel honoraire du régiment depuis 1990. Il a été nommé à ce poste en raison de ses états de service et pour souligner les liens étroits qui l'unissent au régiment. Il continuera donc à jouer un rôle privilégié de conseiller en ce qui concerne les affaires de l'unité.

MATANÉ

Noir & Black

Pour son deuxième vernissage de l'année, le Club Phot'Oeil, en collaboration avec le Bistrot Zinc-Café, s'associe à la Brasserie Molson-O'Keefe pour présenter l'exposition **Noir & Black** le mercredi 1er mars à 20 h. Elle se poursuivra jusqu'au 2 avril, tous les jours, à compter de 15 h.

RIMOUSKI

Cours par autoroute

Une vingtaine d'étudiants au certificat d'enseignement en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) suivent, à titre expérimental, l'un de leurs cours par l'intermédiaire de l'autoroute électronique. Sauf de rares exceptions, aucun des étudiants ne se déplace à Rimouski, utilisant le mode informatique pour discuter par écrit avec le professeur. Les travaux sont corrigés sur ordinateur puis réexpédiés aux étudiants qui peuvent aussi communiquer entre eux. Ce projet s'inscrit dans le plan triennal de l'UQAR, qui vise à développer des modèles pédagogiques adaptés à l'enseignement hors campus pour l'université, qui est déjà considérée comme la plus décentralisée au Québec.

KAMOURASKA-TÉMISCOUATA

Exécutif libéral

Alonzo Lemay, de Saint-Marc-du-Lac-Long, a été réélu président de l'association libérale de Kamouraska-Témiscouata lors de l'assemblée générale de comté de cette formation politique tenue à Pohénégamook. Environ 250 personnes ont assisté à cette assemblée où la députée libérale France Dionne a de nouveau dénoncé l'opération partisane du gouvernement du Québec qui utilise les commissions de consultation régionale pour populariser son option politique.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Un musée gagnant

La campagne de financement du Musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup a doublé son objectif de 10 000 \$, recueillant 20 000 \$. 90 % du livre-collection *Reliefs d'histoire 1894-1959* ont été vendus. La campagne était présidée par Gilles Bacon.

Emplois en péril

La députée libérale de Kamouraska-Témiscouata, France Dionne, critique l'attitude du ministre des Ressources naturelles, François Gendron, pour la fermeture d'un bureau régional de Rexford. Cette opération entraînerait au Québec la perte de 3500 emplois. La députée défend la nécessité de protéger ces emplois saisonniers dans une région où a toujours régné un taux de chômage très supérieur à la moyenne nationale.

La décision a déjà été reportée à trois reprises

Rimouski tarde à nommer son chef de police

RIMOUSKI — Avant même d'être nommé, le futur directeur de la sûreté municipale de Rimouski a déjà beaucoup de pain sur la planche.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Il n'y a pas de directeur à la tête de la sûreté municipale depuis le 27 juillet 1993, alors que l'ex-directeur Léo Lessard était démis de ses fonctions après avoir été reconnu coupable de garde et de contrôle d'un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Rimouski tarde toujours à nommer son nouveau chef de police.

L'automne dernier, la Ville confiait à Price Waterhouse, pour un montant de 18 000 \$, le mandat de lui trouver le chef de police idéal.

En janvier, la firme d'experts retenait 10 candidatures sur les 30 ciblées, puis en recommandait quatre pouvant potentiellement occuper le poste à la satisfaction de la municipalité.

Parmi ceux-ci, on retrouve deux officiers supérieurs au quartier

général de Rimouski de la Sûreté du Québec, le commandant Jean Bernier, et le chef de la surveillance du territoire pour le district Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, le capitaine Jean-Claude Roy.

Tous deux sont en poste à Rimouski.

Les deux autres candidats «finalistes» sont au service de la Sûreté municipale de Montréal et de Québec. Attendue une première fois au début de février, la nomination du nouveau chef fut à nouveau reportée au 20 février.

Lundi dernier, le maire de Rimouski et président du comité de sélection, M. Michel Tremblay, ont

encore une fois reporté l'annonce au 6 mars, ou à plus tard.

«Je recherche le consensus. Les cinq membres du comité hésitent entre deux candidats et le choix définitif n'est pas arrêté. Il n'y a rien qui presse, ça peut encore attendre», a dit le maire Tremblay.

À la sûreté municipale, on attend cette nomination avec impatience.

«Tout le monde au poste a hâte que ça se règle. Il va falloir que les membres du comité tranchent la question au plus vite. Si les candidats sont de grande valeur, le choix devrait être agréable à faire», a dit un agent de la SM de

Rimouski.

Et ce n'est pourtant pas le travail qui manque pour le futur chef de police. Les 39 policiers syndiqués sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1994 et les négociations doivent débiter bientôt. Sans parler de la réorganisation des effectifs et de la mise en place d'un service efficace de communications et de relations publiques.

Depuis juillet 1993, la direction intérimaire de la sûreté municipale de Rimouski a été confiée au capitaine Gaétan-R. Gagné, qui n'a pas posé sa candidature à la succession de l'ex-chef Lessard.

Mont-Saint-Pierre offre la grande aventure sur neige

MONT-SAINT-PIERRE — Site de prédilection pour les amateurs de deltaplane et de parapente, Mont-Saint-Pierre a entrepris le développement du tourisme d'aventure, en période hivernale, en offrant entre autres du ski alpin en haute montagne.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

«Le touriste qui recherche l'aventure à l'état pur y trouvera son compte, soutient Denis Fortier, propriétaire de l'Auberge Les Vagues. Les amateurs peuvent dévaler les pentes du mont Jacques-Cartier, effectuer des randonnées en ski de fond et en raquettes, pratiquer l'escalade sur glace ou sillonner le secteur en motoneige. La plupart de ces activités sont offertes sous forme de forfaits.»

Le ski

L'activité la plus spectaculaire est, sans contredit, le ski alpin sauvage sur le mont Jacques-Cartier, dans le Parc de la Gaspésie. « Cette activité s'adresse à des experts qui possèdent des équipements adéquats, précise Serge Belleville, propriétaire de Ski-Chocs. Les flancs du Jacques-Cartier — le plus haut sommet des régions québécoises habitées — offrent du ski de haut calibre, sur près de 5000 pieds, avec une pente maximale de 60 degrés. Le secteur le plus achalandé propose une pente de 47 degrés avec, à sa base, une belle épaisseur de neige poudreuse. La remontée, en raquettes, dure deux heures 30.» L'expédition dure trois jours.

«J'ai fait du ski un peu partout, même dans les Rocheuses, et je n'ai jamais rien vu de tel, affirme Claude-Eric Lacroix, un skieur montréalais. C'est un total dépaysement. Les sensations sont extraordinaires et, une fois les deux descentes quotidiennes terminées, nous vivons dans des refuges, à la chandelle.»

Ski-Chocs offre également des randonnées guidées en ski de fond. « Tout comme pour le ski alpin, un guide accompagne les skieurs. Nous offrons des activités de découverte et d'interprétation dans les secteurs de la branche nord, dans la Réserve faunique des Chic-Chocs et au mont Jacques-Cartier. Il n'est pas rare d'y cotoyer des orignaux et d'autres espèces.» Tout près, des traces laissées par des caribous présagent de rencontres intéressantes.

Un autre concessionnaire, Le Club Grand Yéti, exploite quelque 300 kilomètres de pistes de ski de fond, dans le Parc de la Gaspésie. Tous deux utilisent les mêmes refuges, dans le secteur du mont Jacques-Cartier.

Lors de notre passage, Francine Chabot et Gilles Burns met-

Le ski de longue randonnée permet de découvrir des sites extraordinaires, dans le secteur de la Galène (Parc de la Gaspésie). À l'arrière-plan, le mont Jacques-Cartier, que des experts peuvent dévaler, en ski alpin.



taient la touche finale aux préparatifs d'une randonnée de six jours. « Nous avons hâte de partir, ont-ils confié au SOLEIL. Nous avons visité la région à deux reprises, en été, mais nous vivrons notre première expérience en hiver.»

L'encadrement

« Rien n'est laissé au hasard, ajoute Victor Ouellet. Nous offrons le transport des bagages et des personnes, en motoneige, et les repas sont livrés quotidiennement.» Un guide accompagne les skieurs, par groupe de huit, et vit avec eux en refuge.

Ski-Chocs ne lésine pas sur la sécurité, comme l'a constaté LE SOLEIL. Lors de notre visite, un bûche d'équipement a causé la chute d'un skieur qui dévalait le Jacques-Cartier. Secourue immédiatement, la victime a été placée sur une civière accrochée à l'arrière d'une motoneige et conduite à Mont-Saint-Pierre, à 40 kilomètres plus au nord, où l'attendait un véhicule d'urgence. « Il a fallu moins de deux heures pour amener Patrick jusqu'à l'ambulance, affirme un ami. Je suis agréablement surpris par la rapidité, et l'efficacité, des interventions.»

Et plus encore

L'entreprise offre également l'escalade sur glace. « Ce sport connaîtra une croissance fulgurante au cours des cinq prochaines années. Le site retenu est situé près de la route 132, à l'extrémité ouest du village. Là encore, un moniteur assure la sécurité des participants et initie les profanes à ce sport.»

L'engouement pour la motoneige a aussi des retombées à Mont-Saint-Pierre. « Nous recevons des gens du Québec, des États-Unis et même d'Europe. Il arrive parfois que tous les établissements hôte-

liers affichent complet. Pour répondre aux besoins, une quinzaine de résidents offrent spontanément des chambres aux visiteurs. Des motoneiges sont aussi offertes en location. « Il est temps que les gens comprennent l'importance du tourisme hivernal pour l'économie régionale, affirme Pierre Coulombe, un concessionnaire local. Nous avons entrepris de louer des véhicules afin de répondre adéquatement à la demande.»

La raquette, moins structurée, se pratique principalement près du village.

Un effort collectif

« Pour développer le tourisme d'aventure, il a fallu asseoir tous les intéressés à une même table, se souvient Denis Fortier. Après quelques réticences — et un peu d'incrédulité — les divers intervenants ont compris l'importance d'offrir un produit diversifié. C'est ainsi qu'ils ont accepté d'unir leurs efforts, selon leurs compétences. Et ce n'est pas fini. Nous prévoyons ajouter des activités, telle la pêche blanche, dès que les autorisations nécessaires auront été émises.»

L'économie pierremontoise est principalement basée sur le tourisme. Ce petit village nord-gaspésien de 346 habitants accueille, en été, des dizaines d'amateurs de deltaplane et de parapente, et plus de 15 000 visiteurs lors du Festival du vol libre.

FONDS DE RETRAITE ÉQUILIBRÉ INVESNAT

L'ÉQUILIBRE FAIT LE POIDS!



Il est temps de préparer la retraite que vous méritez.

Laissez le FONDS DE RETRAITE ÉQUILIBRÉ INVESNAT s'en occuper.

C'est le meilleur moyen de vous permettre d'équilibrer sécurité et performance.

Communiquez dès maintenant avec une succursale de la Banque Nationale.



Notre banque nationale

Il est important de lire attentivement le prospectus simplifié avant d'investir. Notez que la valeur liquidative par part, le revenu et le rendement du capital investi du Fonds de retraite équilibré InvesNat fluctuent. Placements Banque Nationale Inc., gerant et placeur des Fonds, est une filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada.

Une première dans l'Est Quatre bureaux d'avocats affiliés, mais autonomes

RIMOUSKI—Les avocats, Gendreau, Roy, Beaulieu et Carrier, dont le bureau est implanté à Rimouski depuis 60 ans, viennent de s'affilier avec trois grandes sociétés d'avocats de Montréal, Hull et Toronto, tout en demeurant indépendants les uns des autres.

par **ERNIE WELLS**
collaboration spéciale

Il s'agit d'un précédent dans le domaine juridique, du moins dans l'Est du Québec. «Les quatre bureaux d'avocats demeurent des sociétés en nom collectif distincts,

autonomes et indépendantes. Mais nous avons convenu de s'échanger entre nous divers services professionnels», a précisé Me Claude-Henri Gendreau, avocat senior à l'étude rimouskoise, laquelle est maintenant affiliée aux grandes sociétés d'avocats Bélanger Sauver, de Montréal, Letelier et Associés, de Hull, et Gardiner Roberts, de Toronto.

Précisant la raison de cette nouvelle formule de partenariat, Me Gendreau a indiqué que la profession d'avocats n'est plus ce qu'elle était. «Autrefois, c'était celle de plaideur. Mais la profession est devenue, au fil des ans, celle de partenaire avec les entrepreneurs, de conseiller privilégié pour les municipalités et de spécialiste dans les règlements des problèmes inter-personnels. De plus, nos entrepreneurs s'ouvrent au marché hors région, hors province et hors pays. Nos municipalités se voient confier de nouveaux champs de compétence et composer avec une

législation abondante et complexe. Notre clientèle évolue et nos services juridiques doivent être efficaces et au meilleurs coût possible», a dit Me Gendreau. Par cette affiliation, les quatre sociétés d'avocats bénéficient chacune de l'expertise des bureaux affiliés. «La loi demeure la même pour tous. Nous allons nous échanger des services juridiques sur une base régulière. Chaque bureau conserve son autonomie, mais chacun met ses ressources professionnelles et ses recherchistes à la disposition des autres. Chacun va économiser temps et argent et notre clientèle respective va pouvoir compter sur l'expertise d'avocats reconnus, sans avoir à se déplacer, en plus de profiter d'un lien rapide et efficace avec les autres bureaux». Ainsi, les quatre sociétés d'avocats ne sont pas plus éloignées des uns des autres que par le téléphone, le télécopieur ou le vidéoconférence. Cette affiliation des quatre bureaux fait suite à celle qui lie déjà, depuis 1991, les études de Bélanger Sauver, de Montréal et Letelier et Associés, de Hull et Gatineau.



Agro-3 remporte Agri-Génie

L'équipe Agro-3 du secteur de Sainte-Flavie, composée de Louis Smith, Daniel Lajoie, Isabelle Beaulieu et Louis-Martin Desrosiers, a remporté la finale régionale du concours Agri-Génie 1995 qui s'est tenue récemment au Centre des congrès de Rimouski. Onze équipes provenant de groupes de relève agricole du territoire de La Pocatière à Gaspé ont participé à ce jeu qui se compare à Génies en herbe. En battant l'équipe Kamouraska (secteur Saint-Pascal), Agro-3 a mérité un trophée d'équipe, des plaquettes individuelles et une bourse de 600\$. L'équipe finaliste a eu droit à 300\$. Par ailleurs, le Prix Jean-Noël-Nadeau, décerné au joueur ayant obtenu le meilleur pointage individuel, a été attribué à Louis Smith d'Agro-3. L'équipe représentera l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent à la finale provinciale qui se tiendra le 24 mars à Coaticook en Estrie.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
No. 200-11-00087-940
Surintendant no. 067403

DANS LA COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite et d'insolvabilité)
DANS L'AFFAIRE DE LA PALETTE DE
TEMPER INTERNATIONAL DU MONT STE-ANNE
Débitrice;

SAMSON BÉLAIR / DELOITTE TOUCHE INC., syndics et qualifiés de syndic à la faillite de Temper International du Mont Ste-Anne.
Requérant;

TOUTES PERSONNES PRÉTENDANT DÉTIENIR DES DROITS D'USUFRUIT OU QUELQUES AUTRES DROITS RÉELS OU PERSONNELS GREVANT LES IMMEUBLES portant les adresses civiques 11, 16, 26 et 27 rue Beau-Soleil, 56, rue Beau-Lieu, 80, 81, 82, 83, 84 et 85, rue Beau-Séjour, Beauport, situés dans le Parc du Mont-St-Anne;

AUTRES AVIS DE LA REQUÊTE EN PARTAGE, VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE ET RADIATION D'INSCRIPTIONS SUR LE REGISTRE FONCIER

PRENEZ AVIS que le syndic à la faillite de Temper International du Mont Ste-Anne (la débitrice) présentera une Requête en partage, vente sous contrôle de justice en radiation d'inscriptions sur le registre foncier (la "Requête") devant la cour Supérieure, matière de faillite, le 21 mars 1995 au Palais de Justice de Québec, district de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, à 9h30 ou aussitôt que Conseil pourra être entendu à la salle 328.

PRENEZ AVIS que le syndic à la faillite de la Débitrice a été autorisé par ordonnance de la Cour du 17 février 1995 à ce que le présent Avis soit signifié par mode spécial de signification pour valoir valable assignation à toutes personnes prétendant détenir des droits réels, personnels ou d'usufruit grevant les immeubles portant les adresses civiques 11, 16, 26 et 27 rue Beau-Soleil, 56, rue Beau-Lieu, 80, 81, 82, 83, 84, 85, rue Beau-Séjour, Beauport, situés dans le Parc du Mont-St-Anne.

PRENEZ AVIS que les délais de signification de la Requête par courrier recommandé ou avis public dans les journaux ont été abrégés à 20 jours.

PRENEZ AVIS que les principaux faits allégués dans la Requête se resument comme suit:

1. La débitrice détient les droits de nue-propriété sur certains immeubles portant les adresses civiques 11, 16, 26 et 27, rue Beau-Soleil, 56, rue Beau-Lieu, 80, 81, 82, 83, 84 et 85, rue Beau-Séjour, Beauport, situés dans le Parc du Mont-St-Anne (les "immeubles").

2. La Débitrice n'est plus en mesure d'exploiter les semaines d'usufruit et de s'acquitter de ses droits et obligations de nu-propriétaire concernant les Immeubles et le Syndic n'a plus d'intérêt à ce que soit maintenue l'indivision des droits d'usufruit.

3. Le syndic demande de procéder à la vente des Immeubles et au partage du prix de vente desdits Immeubles entre la Débitrice en sa qualité de nu-propriétaire, les créanciers et les bénéficiaires des droits d'usufruit (la Débitrice est bénéficiaire d'usufruit en partie).

4. Dans l'intérêt des créanciers de la Débitrice, le syndic demande que les Immeubles soient vendus et que le partage de prix de vente net soit fait de la façon suivante:

Droit de nue-propriété (partage selon la valeur relative)	5%
Droit d'usufruit	95%

5. Le prix de vente net des Immeubles doit être établi après paiement des droits réels opposables au Syndic grevant chacun des Immeubles et paiement de certains frais encourus pour la préparation, la présentation et l'exécution de la Requête.

6. Le syndic demande d'être autorisé à recevoir toutes sommes provenant de la vente de toute semaine qui lui est dû en vertu de toute autre entente intervenue entre la Débitrice et des Usufruitiers.

7. Il y a urgence à ce que les Immeubles puissent être vendus et le prix de vente net partagé conformément aux modalités exposées dans la Requête.

PRENEZ AVIS que les conclusions de la Requête sont principalement:

ORDONNER au Syndic de vendre de gré à gré, sous contrôle de justice, chacun des Immeubles incluant les meubles meublant s'y trouvant et ce, de façon individuelle;

ORDONNER au Syndic de payer à même le prix de vente net, 5% en considération des droits de nue-propriété et 95% en considération des droits d'usufruit, partagé entre les Usufruitiers selon les pourcentages indiqués en regard de chaque semaine d'usufruit et ce, pour chacun des Immeubles;

ORDONNER à l'Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montmorency, de publier l'ordonnance à intervenir sur la présente requête sur les lots concernant les Immeubles à être vendus pour fins de radiation des droits réels et personnels;

ORDONNER au Syndic à la faillite de la Débitrice d'opérer compensation entre toutes sommes dues aux Usufruitiers et toutes les sommes que les Usufruitiers devaient à la Débitrice à la date de la faillite;

ORDONNER que si une contestation devait être déposée et signifiée à l'encontre de la présente requête, que telle contestation soit instruite d'urgence et que la vente des Immeubles non visés par cette contestation puisse être effectuée.

PRENEZ AVIS qu'un exemplaire complet de la Requête en partage, vente sous contrôle de justice et radiation d'inscription sur le registre foncier peut être obtenu sur demande écrite adressée à:

Samson Bélaïr / Deloitte & Touche Inc.
À l'attention de Monsieur Gilles Moisan
5600, boul. des Galeries, bureau 600
Québec, QC G2K 2R5
Québec, le 17 février 1995

GRONDIN POUDDRIER BERNIER, Société d'avocats en nom collectif

Les p'tits matins décontractés de la fin de semaine...

Abonnez-vous :

(418) 686-3344 (Québec)

ou au **1-800-463-2362** (régions)

aux heures d'appel suivantes : **lundi au jeudi : 7 h à 17 h 30**
vendredi : 7 h à 17 h
samedi et dimanche : 8 h à 12 h

LE SOLEIL

Nouveau
LIVRAISON D'ALIMENTS
À DOMICILE
POUR VOTRE
ANIMAL

COMMANDES
TÉLÉPHONIQUES

VISA
MASTER CARD

843 • 2828

EUKANUBA
IAMS

SCIENCE DIET

HEALTH BLEND

1ER CHOIX

Les membres du Groupe Daubigny vous offrent jusqu'au 31 mars 1995 un escompte de 10 % sur une facture de livraison de plus de 50\$

EN PLUS, LITIÈRE, SHAMPOOING VITAMINES, etc.

Livré par un technicien en santé animale avec un véhicule spécialisé.

Livraison Québec métro seulement

Frais :

Mardi et vendredi
Service régulier 4,00 \$

Lundi au vendredi
Service de 3 heures 6,50 \$

Service 1 heure 8,75 \$

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Daubigny**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Beauport**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Loretteville**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Lévis**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Caron**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

HÔPITAL VÉTÉRINAIRE **Val-Bélair**

RER AUTOGÉRÉ GRATUIT

MÊLEZ-VOUS
DE VOS
AFFAIRES
ET FAITES



DÈS LE DÉPART !

PROLONGÉ
JUSQU'AU
31 MARS

C'est payant de prendre ses propres décisions de placement !

Ouvrez un RER autogéré Ligne Verte® et nous annulerons les frais d'administration de cette année.

Réalisez ainsi une économie allant jusqu'à 100 \$! Il suffit de faire votre contribution ou un transfert d'un montant minimum de 10 000 \$ d'un autre établissement financier d'ici le 31 mars 1995.

Et ce n'est que le début ! En effectuant vos transactions par la Ligne Verte, vous profitez d'économies pouvant atteindre 84 %* comparativement aux commissions exigées par un courtier traditionnel.

Seule la Ligne Verte vous offre à la fois l'expérience d'un courtier à escompte établi, une technologie unique et une gamme complète de produits et de services. Vous pouvez donc bâtir le portefeuille qui vous convient... et récolter les bénéfices !

Passez à l'action.

Composez (514) 985-4547, à Montréal
ou 1 800 495-5446 ailleurs au Québec.

LIGNE VERTE
LE COURTIER À ESCOMPTE PAR EXCELLENCE



* Selon un sondage effectué auprès d'importantes firmes de courtage au mois de janvier 1994.



CARREFOUR TIERS-MONDE

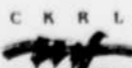
454, Caron
Québec, Qué. G1K 8K6
Canada
Tél. : (418) 647-5853
Fax. : (418) 647-5719

Pour un monde solidaire

"Si nous voulons que cesse la violence, que cessent tous les maux sociaux, il faut aller à la racine. Et la racine, elle est là: l'injustice sociale."

Mgr Oscar Romero, assassiné au Salvador en 1980

LE SOLEIL



RCJMF
93,3 fm

Ces messages sont publiés grâce à l'appui de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) mais ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence.